



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC M.R.C. DE LA HAUTE-CÔTE-NORD MUNICIPALITÉ DES ESCOUMINS

À une séance en ajournement du Conseil municipal de la Municipalité des Escoumins tenue le 4 juillet 2016 à 19 heures au lieu ordinaire des réunions du Conseil et à laquelle étaient présents : Madame Claudine Roussel, Madame Karine Roussel, Madame Line Boulianne, Madame Marie-Lise Poitras et Monsieur Denis Morin tous membres du Conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur André Desrosiers maire.

Est absente : Madame Claudette Roussel

Ouverture de la séance à 19 heures

Madame Andrée Lessard, directrice générale et secrétaire-trésorière assiste également à cette séance.

ORDRE DU JOUR

1.0 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE : PRÉSENCES

2.0 ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAUX

2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

3.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

3.5 Garantie prolongée et plan d'entretien FORD/ Desmeules automobiles INC.

17.0 AFFAIRES NOUVELLES

- 17.3 Demande au Ministère des Transports de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports
- 17.4 Entériner dépense/ Groupe COMA
- 17.5 Demande de numéros civiques/ Association du petit lac St-Onge
- 17.6 Demande de l'Association du petit lac St-Onge/ Soutien financier pour stagiaire mise aux normes des installations septiques et Fonds vert municipal
- 17.7 Dépôt/ Demande d'appui financier – L'Odyssée Artistique

18.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

20.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

OUVERTURE DE LA SÉANCE

9159



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

L'ouverture de la séance est faite à 19 heures par Monsieur André Desrosiers, maire et il constate que le quorum est respecté.

N° 16-07-198

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Line Boulianne
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que remis à tous les membres présents;

QUE tous les membres reconnaissent en avoir reçu une copie et demandent la dispense de la lecture.

**

GARANTIE PROLONGÉE ET PLAN D'ENTRETIEN FORD/ DESMEULES AUTOMOBILES INC. - ANNULÉ

N° 16-07-199

DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS

ATTENDU QUE la saison de l'herbe à poux est débutée et qu'une épidémie grandissante se fait remarquer dans plusieurs secteurs de la municipalité de Les Escoumins;

ATTENDU QUE les employés des parcs et espaces verts se sont occupés d'éliminer l'herbe à poux existante dans l'emprise des rues municipales;

ATTENDU QUE le Ministère des Transports de la mobilité durable et de l'électrification des Transports devra trouver des mesures pour éradiquer l'herbe à poux dans leur emprise de rue puisque la propagation de celle-ci progresse à un rythme brutal;

ATTENDU QUE l'herbe à poux peut provoquer certains ennuis de santé plus particulièrement, des problèmes respiratoires;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Claudine Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil demande au Ministère des Transports de la mobilité durable et de l'électrification des Transports d'éliminer l'herbe à poux existante dans leur emprise de rue.

N° 16-07-200

ENTÉRINER DÉPENSE/ GROUPE COMA

ATTENDU QUE le 17 juin dernier a eu lieu à la salle multifonctionnelle, le spectacle de Soran Dussaigne;

ATTENDU QU'en première partie de ce spectacle, le groupe COMA, composé de Nicolas Gagnon et Marie-Josée Bérubé, a offert une performance d'environ une heure;

ATTENDU QUE les frais pour la première partie du Groupe COMA ainsi que les frais pour l'aide à la sonorisation faite par Nicolas Gagnon s'élevaient 600 \$ (six cents dollars) incluant tous les frais;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil entérine la dépense du Groupe COMA ainsi que la dépense pour l'aide à la sonorisation lors du spectacle de Soran Dussaigne à la salle multifonctionnelle le 17 juin dernier au montant de 600 \$ (six cents dollars) incluant tous les frais.

DEMANDE DE NUMÉROS CIVIQUES/ ASSOCIATION DU PETIT LAC ST-ONGE

ATTENDU la correspondance reçue le 29 juin dernier de l'Association du petit lac St-Onge;

ATTENDU QUE cette correspondance a pour but de demander à la municipalité de Les Escoumins d'attribuer des numéros civiques aux propriétaires de chalet situés au lac St-Onge étant donné que des villégiateurs sont résidents saisonniers et que ceux-ci ont besoin d'une adresse postale;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Monsieur Denis Morin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil demande à Monsieur Sarto Simard, directeur de l'urbanisme de pallier cette problématique le plus rapidement possible afin d'attribuer des numéros civiques aux propriétaires de chalet du petit lac St-Onge.

DEMANDE DE L'ASSOCIATION DU PETIT LAC ST-ONGE/ SOUTIEN FINANCIER POUR STAGIAIRE MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES ET FONDS VERT MUNICIPAL

ATTENDU la correspondance reçue le 29 juin dernier de l'Association du petit lac St-Onge;

ATTENDU QUE cette correspondance a pour but de demander à la municipalité de Les Escoumins d'acquiescer à l'offre de l'Université du Québec à Chicoutimi et de soutenir financièrement (frais de subsistance et de logement) la stagiaire proposée dans son projet de fin d'études pour que celle-ci puisse faire avancer le dossier de la mise aux normes des installations septiques et de préparer la demande de financement au Fonds Vert municipal;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil souhaite soutenir financièrement la stagiaire proposée dans son projet de fin d'études afin que celle-ci puisse faire avancer le dossier de la mise aux normes des installations septiques et de préparer la demande de financements au Fonds vert municipal conditionnellement à ce que le projet se concrétise;

QUE le Conseil autorise le versement d'une aide financière à l'Association du petit lac St-Onge au montant maximal de 2000 \$ (deux mille dollars);

QUE le Conseil souhaite recevoir une copie détaillée des prévisions budgétaires nécessaires pour l'élaboration de ce projet;

9161

N° 16-07-202

Formules Municipales - No 4614-A-MST



N° 16-07-203

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

**AFFICHAGE – POSTE D'AGENT(E) DE DÉVELOPPEMENT
NOMINATION D'UN COMITÉ DE SÉLECTION**

ATTENDU QUE la municipalité de Les Escoumins a reçu une subvention de la part de la MRC de La Haute-Côte-Nord afin de combler un poste d'agent(e) de développement au sein de la municipalité;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'afficher une offre d'emploi pour combler ce poste le plus rapidement possible;

**IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Monsieur Denis Morin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil nomme au comité de sélection Madame Andrée Lessard, directrice générale, André Desrosiers, maire ainsi que Madame Claudine Roussel, conseillère à la Municipalité des Escoumins pour l'embauche d'un(e) nouvel(le) employé(e) au poste d'agent(e) de développement à la Municipalité de Les Escoumins.

N° 16-07-204

CLÔTURE DE LA SEANCE

À 20h00 l'ordre du jour étant épuisé :

**IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

DE LEVER la présente séance.

Présence des citoyens : **0**

**André Desrosiers,
Maire**

**Andrée Lessard,
Directrice générale et secrétaire-trésorière
par intérim**

Je, André Desrosiers, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.